



Le CDI ouvre le 22 septembre !!

publié le 21/09/2022

Le CDI ouvre à partir de jeudi 22 septembre 2022 de façon provisoire avant l'installation dans les nouveaux locaux.

Madame Iskra, Professeur Documentaliste vous accueille pour vous guider, vous former, vous informer, bref pour vous aider !

Les horaires d'ouvertures : lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17 h les lundis, mardis, jeudis.

Le vendredi le CDI est ouvert de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 15 h

Exceptionnellement, le CDI est fermé pendant les récréations jusqu'à l'installation définitive.

Attention, pour le moment le CDI ne dispose que de 22 places : 16 places de travail et 6 places dans l'espace lecture.

Pour venir au CDI : sur les temps d'études, aller d'abord en étude et s'inscrire auprès de la Vie Scolaire.

Sur la pause méridienne : deux créneaux : 13 h – 13 h 30 et 13 h 30 - 14 h 00.

Il est impératif de :

- ▶ s'inscrire auprès de la vie scolaire le matin jusqu'à 12 h 15. Les élèves non-inscrits ne seront pas acceptés
- ▶ Se ranger devant le préau et attendre que la professeure documentaliste vienne vous chercher.

Les conditions d'accès au CDI : être inscrit, déposer son sac dans son casier, et avoir son carnet de liaison.

Les élèves n'ayant pas leur carnet ne seront pas acceptés.

Un petit rappel : on vient au CDI avec une intention particulière : lire, travailler, rechercher ou consulter des documents papier ou numérique.